



HAL
open science

Licence Géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02036795

HAL Id: hceres-02036795

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036795v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Géographie

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006618

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Paris, 13e arrondissement (sites Olympe de Gouges et Halles aux Farines).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Géographie* de l'Université Paris 7 - Denis Diderot est une mention généraliste qui offre une formation aux différentes dimensions de la discipline (géomorphologie, biogéographie, géographie régionale et économique, cartographie...) permettant des poursuites d'études en master, tant vers l'enseignement que vers les cursus professionnels que sont l'urbanisme, l'environnement ou la géomatique.

La mention est organisée en quatre parcours : *Environnement, Aménagement et développement local, Enseignement, Libre*. Dans le parcours *Enseignement*, l'intégration de l'histoire comme discipline secondaire permet ainsi, dès la 1^{ère} année (L1), d'assurer une formation cohérente aux étudiants se destinant à ces métiers. Les trois autres parcours sont structurés de la même façon avec quelques enseignements optionnels au cours des deux premières années et un renforcement de la spécialisation en 3^{ème} année.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la mention *Géographie* de l'Université Paris 7 - Denis Diderot est clairement ambitieux et fondé sur une exigence disciplinaire forte. Les quatre parcours proposés sont cohérents dans le contexte universitaire et sont compatibles avec le nombre d'étudiants inscrits dans le cursus (138 en L1 en 2011-2012). La



spécialisation progressive entre la 1^{ère} et la 3^{ème} années permet aux étudiants de tester trois des parcours et de faire un choix véritable entre *Environnement, Aménagement et développement local* et *Parcours libre* en début de 3^{ème} année. Pour le parcours *Enseignement*, la spécialisation repose sur un choix précoce puisqu'un étudiant opère cette orientation dès le 1^{er} semestre de la première année et ne peut plus, ensuite, se réorienter vers les autres parcours. Cette séparation stricte est pour le moins contraignante pour les étudiants concernés puisqu'elle interdit les réorientations et passerelles entre les parcours (et ce alors que les étudiants définissent leur projet professionnel). Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés (le contrôle continu compte pour 70 % dans la note) pour un total de 1466 h au cours de la licence. Le volume réglementaire n'est pas tout à fait atteint, car jugé trop contraignant par l'équipe pédagogique. Surtout, la formation n'accorde qu'une place quasi-nulle aux enseignements d'ouverture. Les unités d'enseignement (UE) optionnelles sont en réalité des enseignements disciplinaires et la place des langues (24h par année) et de l'informatique reste modeste même si le C2i est un objectif. L'absence d'enseignement d'ouverture est plus que surprenante dans une Université qui regroupe des départements de lettres, de langues, de sociologie, etc. Il faut veiller à ce que le poids lourd du contrôle continu ne dévalorise pas un diplôme dont la force et la faiblesse sont l'hyperspécialisation sur la seule géographie.

Les dispositifs d'aide à la réussite restent largement insuffisants et ne semblent pas dépasser le stade de l'information de début d'année, sauf en ce qui concerne l'ouverture internationale pour laquelle deux enseignants-chercheurs sont en charge des étudiants présents en Europe et hors d'Europe. Le tutorat est simplement mentionné, mais son caractère facultatif rend son intérêt plus que discutable, aux dires même des responsables de la mention. La mention bénéficie de la présence d'une UE de méthodologie du travail universitaire, mais celle-ci n'est pas en mesure de limiter l'échec et l'abandon en cours de licence, principalement en première année (50 %). L'investissement dans l'Environnement Numérique de Travail a pu jouer à double sens, facilitant certes l'accès à des données liées aux cours mais permettant aussi un plus grand absentéisme et un éventuel décrochage. Au final, les lacunes paraissent nombreuses et la réussite des étudiants repose sur leurs capacités à ne pas se décourager.

L'insertion professionnelle n'est pas à proprement parler un objectif de cette mention généraliste. De nombreux éléments favorables à l'avenir professionnel des étudiants sont à signaler : stage d'une dizaine de jours en 3^{ème} année, rencontres avec des professionnels, ouverture aux divers métiers liés à la géographie... De même, les diplômés peuvent poursuivre leurs études dans des masters, professionnels ou non, de l'Université Paris 7 (*Sciences des territoires ; Métiers des études, du conseil et de l'intervention ; Enseignement*). Aucune donnée ne vient toutefois préciser l'avenir des diplômés de cette licence, avenir qui ne semble pas être une préoccupation majeure d'après les informations disponibles dans le dossier.

Le pilotage de la mention est marqué par la séparation entre les deux premières années (pilotage par le département de formation Lettres et sciences humaines) et la 3^{ème} année (pilotage par l'UFR de Géographie, histoire, sciences de la société). Ce schéma ne paraît toutefois pas nuire, au moins en apparence, à la cohérence des enseignements, les responsables d'année jouant le rôle de référent. La présence des intervenants professionnels est limitée par la vocation généraliste de la mention et par le bon taux d'encadrement. En revanche, le pilotage pâtit d'une méconnaissance de l'autoévaluation et d'une non-prise en considération des préconisations du précédent rapport de l'AERES.

- Points forts :

- Qualité des contenus disciplinaires.
- Variété des possibilités de poursuite d'études.
- Bonne ouverture internationale.

- Points faibles :

- Organisation tubulaire avec un choix définitif de parcours dès le premier semestre pour l'*Enseignement*.
- Absence de suivi des étudiants.
- Pilotage manifestement insuffisant de la mention.
- Equipe pédagogique ne prenant en compte ni les taux d'échec, ni les recommandations, ni l'organisation de la mention.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de favoriser l'entrée en L1 des étudiants en donnant plus de place aux cours d'ouverture ainsi que d'éviter le cloisonnement strict du parcours *Enseignement*. On devrait chercher à mettre en place un véritable pilotage de la mention en évitant le fractionnement de la mention sur deux UFR et en instaurant un conseil de perfectionnement.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : LICENCE – Vague D

ACADEMIE : PARIS

Établissement déposant : Université Paris Diderot

Mention : Géographie

Domaine : SHS

La maquette (2014-2018) a été profondément remaniée. Elle propose de nouveaux enseignements (Géographie régionale comparée : France et ailleurs /Flux, Mobilités, réseaux / Territoires et pouvoirs, Systèmes et Durabilité) qui viennent s'ajouter à des enseignements éprouvés (Structures du Monde actuel, Espace économique, Climatologie) afin de **donner aux étudiants les clés de lectures indispensables à la compréhension géographique du monde contemporain**. Les enseignements **d'outils et de méthodes** (techniques d'enquête, cartographie, analyse statistiques, Systèmes d'Information Géographique, Télédétection) ont été renforcés, adossés aux enseignements thématiques : ils **constituent une spécificité forte de la formation en licence de géographie de Paris Diderot et un atout indispensable pour entrer dans la vie professionnelle : familiarisation et maîtrise des logiciels libres, des traitements courants qui permettent de faire face au défi des big data, enquête qualitative**. Enfin, les enseignements qui permettent d'inscrire la formation de l'étudiant dans une réflexion à plus long terme sur son parcours d'étudiant et de professionnel ont été maintenus (identification des centres d'intérêt personnels, compétences à acquérir, contacts avec le réseau des anciens étudiants de Paris Diderot). C'est dans ce cadre que les étudiants **bénéficient d'un module unique de travail sur le terrain (hors Ile-de-France) avec des acteurs (gestionnaires, responsables politiques, acteurs associatifs et économiques, habitants) pendant une dizaine de jours en L3**.

L'AERES, souligne la **qualité disciplinaire de la maquette, la bonne ouverture internationale** (une dizaine d'étudiants part chaque année en ERASMUS), et la **variété des poursuites d'étude** : soulignons que les étudiants ayant validé une licence à Paris Diderot sont accueillis à Paris Diderot et dans les Masters proposés ailleurs en Urbanisme, en Géomarketing, en Géographie de la Santé etc.

Projet Pédagogique

L'AERES reproche à la maquette de géographie son manque d'ouverture sur les autres disciplines. Pourtant, 3 enseignements hors de la discipline (UE libres) sont proposés dès le L1 afin de permettre une ré-orientation précoce vers les autres mentions de licence (Economie, Lettres, Histoire, Sociologie, Sciences et Vie de la Terre). Ce choix d'ouverture en première année répond à une demande émise par les étudiants de la licence de géographie de Paris Diderot lors des enquêtes menées au cours des quatre dernières années auprès des étudiants de L1 et de L3. D'autre part, nous tenons à rappeler que les enseignants du département de géographie proposent des UE optionnelles dans des domaines connexes à la géographie et néanmoins hors de la discipline : en aménagement, en démographie, en sciences sociales, en hydrologie, botanique, pétrographie, météorologie, en statistique, en physique pour la télédétection, en enquête qualitative. L'exemple des statistiques nous conduit à rappeler que, si nous avons décidé de construire ces enseignements à partir des

compétences en géographie, c'est à la suite d'expériences antérieures de collaborations malheureuses avec des statisticiens.

L'AERES signale que la mention de géographie de licence offre peu d'enseignements informatiques. Cette évaluation est d'autant plus étonnante que 20% des enseignements sont des enseignements d'outils, s'appuyant sur l'utilisation de logiciels ad hoc lors des séquences de TD (PhilCarto pour la cartographie thématique assistée par ordinateur, Suite Adobe et son pendant dans les logiciels libres Inkscape pour le dessin assisté par ordinateur, Arc Gis et son pendant dans les logiciels libres QGIS pour les Systèmes d'Information Géographique, XStat et R pour les statistiques). En outre, la plupart des travaux sont rendus sous format numérique.

L'AERES mentionne un parcours Enseignement que nous n'avons pas proposé. Le département de géographie propose en effet un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire qui s'adresse aux étudiants désireux de se familiariser en 3 ans avec les deux disciplines des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire. C'est la raison pour laquelle le choix des UE optionnelles ET libres doit se faire parmi des enseignements d'histoire variés : par périodes, et par aires.

Aide à la réussite

L'AERES reproche à la nouvelle maquette l'absence de suivi des étudiants, l'absence de mise en place d'accompagnements spécifiques. Pourtant

- dans le cadre des enseignements de MTU en L1, de Prépro en L2 un projet étudiant, un projet d'orientation d'étude et d'insertion dans le monde professionnel est rédigé par chaque étudiant et les conduit à réfléchir à leur orientation en terme de parcours et de spécialisation, de poursuite d'étude et d'insertion dans la vie professionnelle. Des rencontres avec des professionnels (une douzaine de professionnels par an), avec le SAOIP (intervention de Madame Bourgeat-Lamy sur la recherche de stage, de Monsieur Allègre sur le Réseau Pro) sont organisées (au moins 5 en L2) et font l'objet de compte rendus dans le dossier.

- des didacticiels de cours disponibles sur CD ROM ont été mis en place pour quelques cours (aménagement, analyse de données et représentations cartographiques, espace économique) qui permettent aux étudiants salariés de suivre les cours/TD sans y assister.

- les enseignantes chargées de la mobilité étudiante rencontrent au moins à 6 reprises les étudiants désireux de mettre en place une mobilité internationale dans le courant du L.

- le contrôle continu repose sur un nombre important (de 3 à 5 par UE) d'évaluations intermédiaires. Une partie de ces évaluations donnent lieu à des propositions écrites de correction disponibles sur l'Espace numérique de travail de l'Université, qui permettent aux étudiants de progresser dans la maîtrise de l'écriture. Enfin, dans le cadre des entraînements et du suivi des étudiants lors du contrôle continu, les enseignants visent à mettre à disposition des étudiants toujours sur l'Espace numérique de travail des sujets élaborés les années précédentes.

- dans un contexte budgétaire serré nous avons affirmé dans cette maquette notre volonté de maintenir des TD à faible effectif (25 étudiants) dans le cadre des UE fondamentales et d'outils avec 3 devoirs minimum par semestre, hors des examens finaux afin d'accompagner les étudiants dans l'apprentissage régulier de la discipline et des outils. L'ensemble de l'équipe pédagogique tient à rappeler qu'elle avait proposé de remplacer les cours d'amphi par des cours intégrés lors des 4 premiers semestres de licence (formats d'enseignement qui permettent de mieux suivre les étudiants) et sont plus adaptés pour les enseignements d'outils. Cette option, jugée trop coûteuse, avait été refusée.

Pilotage de la licence

L'AERES estime que le pilotage de la mention est insuffisant.

Pourtant, les quatre enseignants responsables de la licence et la présidente du jury de L3 sont largement investis dans le pilotage de la mention à travers les actions suivantes :

- Suivi des étudiants pendant les semestres : Horaire de réception hebdomadaire, rendez-vous avec les étudiants en Engagement Etudiant, rendez vous avec les étudiants souhaitant effectuer des stages professionnels hors cursus
- Discussion régulière entre enseignants lors des AG (une fois toute les 6 semaines) du déroulement de l'année et des difficultés rencontrées par les étudiants
- Participation et organisation d'un séminaire pédagogique annuel d'une journée pour mieux accompagner les étudiants-
- Organisation d'une évaluation par les étudiants des enseignements par semestre et par année
- Mise en place d'un conseil de perfectionnement incluant des professionnels et étudiants
- Nous tenons aussi à souligner que l'élaboration de la nouvelle maquette de licence a fait l'objet de nombreuses discussions, réunions qui ont été structurées en 2 temps : le bilan et le projet. La partie bilan tenait bien entendu compte des échanges avec les étudiants, entre collègues entre autres et avait permis d'orienter le projet, qui a été en partie « dévoyé » par l'injonction de fournir 1 500 heures d'enseignement en licence à coût constant.



Vincent Berger